

Procès-verbal
CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 7 JUIN 2024

Salle de la mairie - 19 H

Convocation du 31/05/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le sept juin le conseil municipal est légalement convoqué à 19 heures à la salle de la mairie pour l'ordre du jour suivant :

- 1- Validation Lot 4 électricité travaux église
- 2- Validation Avant-Projet travaux aménagement du bourg
- 3- Demande subvention Fond Vert aménagement du bourg
- 4- Demande de subvention Agence de l'eau aménagement du bourg
- 5- Demande subvention association Réveil de Guenroc
- 6- Demande subvention (projet pédagogique pour la classe découverte)
- 7- Questions diverses

PRÉSENTS : Roger COSTARD, Valérie GAREL, Dominique LEFORESTIER, Tanguy ROQUIER, DIVARD Antoine, Sylvie GIRAUD, Jocelyne ROBILLARD.

ABSENTS excusés : Anne-Sophie ROUXEL (donne procuration à Tanguy ROQUIER), Philippe HEURLIN (donne procuration à Antoine DIVARD).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Antoine DIVARD

Le maire ouvre la séance à 19h03

Préambule :

Demande de Mr et Mme Guellaff pour acheter une parcelle appartenant à la commune A 839.

Oui à l'unanimité sous réserve qu'il n'y a pas un droit de passage pour accéder à une parcelle autre telle que A 269. Après vérification il semblerait que la parcelle A 839 appartiendrait à la parcelle 658.

Une demande au cadastre pour vérification va être faite.

Validation Lot 4 électricité travaux église (2024-06-01)

Entreprise Delestre à 6908.38 € HT	Valeur technique 28.08	<u>Note finale 52.08</u>
	Valeur tarif 52.08	
Entreprise CGV Ciel à 7297.79 € HT	Valeur technique 32.4	<u>Note finale 55.12</u>
	Valeur tarif 52.08	

Le maître d'œuvre conseille l'entreprise CGV Ciel, la commission église conseille aussi cette entreprise. Après délibération le conseil municipal vote à l'unanimité d'attribuer le marché à CGV Ciel pour un montant de 7 297.79 € HT.

Validation Avant-Projet travaux aménagement du bourg (2024-06-02)

L'avant-projet est de 139 657.75 € HT

Prévue 115 000 € HT mais des économies sont à faire.

Tanguy ROQUIER et la commission propose de valider l'avant-projet mais en mettant des options pour la phase pro.

Après délibération le conseil municipal vote à l'unanimité pour l'avant-projet.

Demande subvention Fond Vert aménagement du bourg (2024-06-03)

Mr JONAS propose de la préparer car la secrétaire est en arrêt maladie.

Après délibération le conseil municipal vote à l'unanimité autorise le maire à déposer une demande de subvention fond vert pour l'aménagement du bourg.

Demande de subvention Agence de l'eau aménagement du bourg (2024-06-04)

Après délibération le conseil municipal vote à l'unanimité autorise le maire à déposer une demande de subvention à l'agence de l'eau pour l'aménagement du bourg.

Demande subvention association Réveil de Guenroc (2024-06-05)

Après délibération le conseil municipal vote à l'unanimité pour autoriser le maire à verser une subvention pour l'association le réveil de Guenroc pour un montant de 1 000 €.

Demande subvention (projet pédagogique pour la classe découverte) (2024-06-06)

10 élèves sur la commune et 4 élèves hors commune

Sortie pour plusieurs jours du 7 au 11 octobre 2024 (MS -CP-CE1-CE2-CM1-CM2)

13864 € participations des parents 4380 € communes 4380 € et APE 4783 €.

La demande de subventions est de 100 € par élèves soit 12 élèves 1200 €.

Après délibération le conseil municipal vote à l'unanimité pour donner une subvention de 100 € pour les enfants de Guenroc même montant que la participation des familles et 50 € par enfants hors commune.

Le montant de la subvention sera de 1100 €.

Questions diverses :

- Employé communal :
 - Prolongation du contrat de Maïwenn Dartois car Laurence est prolongée jusqu'au 23 juin 2024.
 - Arrêt maladie de Stéphanie Chateau du 5 au 11 juin 2024.
- Confirmation de la préfecture que la subvention de la DSIL sera d'environ 60 000€.
- Temps d'échange pour la culture, réunion mardi 11 juin 2024.
- 18 juin CPRB 1 journée à organiser.
- Remercier Philippe et Sylvie Heurlin pour le nettoyage du bourg TOTAL pour la randonnée.
- On souhaite que le local sous la halle soit vidé pour laisser la place à autre chose :
Ex des frigos à disposition pour les associations afin d'éviter une location de la salle des fêtes que pour le frigo. Thierry doit enlever son matériel. Le conseil videra le local du reste et emmènera à la déchetterie.

- Tanguy Roquier propose de réfléchir à prêter la salle en semaine pour laisser les associations se retrouver de septembre à juin pour leur activité avec un règlement écrit à faire signer par les utilisateurs, afin que les associations se développent plus facilement. A réfléchir et mettre en place.
- Nettoyage des vitres : demande de devis car c'est une nouvelle entreprise locale du secteur de St Maden.
- Planning de l'arrosage des fleurs peut être par 2 semaines.
- Prochain conseil le 5 juillet

Fin de séance 21h25

NOM	Prénom	Qualité	Signature
COSTARD	Roger	Maire	
DIVARD	Antoine	Secrétaire de séance	